RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UFR SEGGAT
SCIENCES ÉCONOMIQUES · GESTION
GÉOGRAPHIE & AMÉNAGEMENT
DES TERRITOIRES

UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

LICENCE PROFESSIONNELLE

LICENCE PROFESSIONNELLE CONTRÔLÉE PAR L'ÉTAT

CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Parcours :

Systèmes d'information géographique : diagnostic et aménagement des territoires



Niveau de diplôme	Durée du programme	Lieu.x de formation	Crédit ECTS
Bac+3	1 année	Caen	180

La licence professionnelle SIG Diagnostic et Aménagement des Territoires a pour objectif de former des techniciens des sciences des territoires.

Ces professionnels peuvent ensuite venir en appui des acteurs publics et privés (services de l'État, collectivités territoriales, associations, bureaux d'étude, entreprises) et sont capables de mener des diagnostics et contribuer à l'aménagement et à la gestion des territoires à l'aide de systèmes d'information géographique (SIG).

Les axes structurants de la formation :

- Maîtriser des outils, techniques, méthodes et connaissances en géographie et géomatique ;
- Méthodologie et gestion de projet géomatique ;
- Élaborer, suivre et évaluer un diagnostic de territoire ;
- Traiter l'information géographique, gérer des bases de données et déployer un SIG.

Vous souhaitez en savoir plus sur nos formations en humanités numériques ? Rendez-vous sur notre site dédié à la filière numérique.

Objectifs de la formation

La Licence professionnelle a pour principaux objectifs de former des professionnels ayant une maîtrise de savoirs, de méthodes et d'outils géographiques multiples que sont la cartographie, les système d'information géographique et le diagnostic de territoire. Le titulaire de la formation sera donc capable de :

- Maîtriser les outils, méthodes et techniques des systèmes d'information géographique · SIG, de la DAO et bureautique ;
- Construire, gérer et analyser des informations et bases de données géo-relationnelles ;
- Réaliser des diagnostics prenant en compte la complexité des acteurs (populations, institutions, entreprises…), des systèmes et des réseaux à différentes échelles spatiales et temporelles ;
- Rédiger, produire des documents cartographiques et communiquer à partir des informations géographiques (SIG) dans les organisations (services, collectivités, entreprises…) ;
- Aider à la connaissance et à la décision en matière de stratégies d'aménagement et de développement socio-économique des territoires et des activités.

L'ensemble de ces savoirs, savoir-faire et compétences sont organisées de telle sorte qu'ils puissent répondre de la manière la plus satisfaisante possible aux exigences et besoins des acteurs et utilisateurs des systèmes d'information géographique dans le domaine de l'aménagement des territoires.

Compétences acquises

- Maîtriser les outils, méthodes et techniques des SIG, de la DAO et bureautique
- Construire, gérer et analyser des informations et bases de données géo-relationnelles

- Réaliser des diagnostics prenant en compte la complexité des acteurs (populations, institutions entreprises…), des systèmes et des réseaux à différentes échelles spatio-temporelles
- Rédiger, produire des documents cartographiques et communiquer à partir des informations géographiques (SIG) dans Services, collectivités, entreprises
- Aider à la connaissance et à la décision en matière de stratégies d'aménagement et de développement socio-économique des territoires
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe
- Être à l'écoute des acteurs et décideurs

Principaux enseignements

Organisation générale

La formation est assurée en collaboration étroite entre des universitaires en géographie et en économie et des intervenant.es professionnel.les extérieur.es. Chacun.e contribue à apporter des connaissances théoriques, méthodologiques et empiriques, sous la forme de cours, de travaux dirigés, de relevés, enquêtes et mesures sur le terrain, d'ateliers professionnels, de conférences et de mises en situations professionnalisantes.

La formation comprend 8 Unités d'Enseignement (UE), réparties sur les deux semestres, dont 140 heures de projet tutoré et un stage professionnel dans une structure (services de l'État, collectivités territoriales, bureaux d'étude, entreprises…) durant 4 à 5,5 mois du début avril à mi-septembre (soit 560 à 770 h), au second semestre. L'ensemble de ces enseignements théoriques, méthodologiques et pratiques, au sein de l'université ou en milieu professionnel sont tous obligatoires.

Les principaux enseignements

- UE 1 : Connaissances des sociétés et territoires (90 h)
- UE 2 : SIG et cartographie (80 h)
- UE 3 : Diagnostic de territoires (80 h)
- UE 4 : SIG et analyse spatiale (100 h)
- UE 5 : Gestion de données, programmation et statistiques (100 h)
- UE 6 : Langue, techniques de communication et d'expression (40 h)
- UE 7 : Projet tutoré (140 h)
- UE 8 : Stage professionnel (16 à 22 semaines)

Admission · inscription

CONDITIONS D'ACCÈS

Les candidatures sont ouvertes dans la limite de 20 places (sélection sur dossier puis entretien) aux titulaires d'une : L2 Géographie et aménagement L2 Économie et gestion - mineure géographie et aménagement L2 Histoire - mineure géographie et aménagement L2 Sociologie - mineure Géographie et aménagement L2 MIASH L2 informatique DUT Carrières sociales gestion urbaine BTS - Géomètre topographe Formation continue (tout profil est étudié en fonction des situations et projets)

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Pour vous inscrire en licence professionnelle, rendez-vous sur la plateforme eCandidat. Vous y trouverez aussi les dates de candidatures.

Contact

Université de Caen Normandie

UFR SEGGAT · Sciences économiques, de gestion, de géographie et d'aménagement des territoires

Esplanade de la Paix · CS 14032 · 14032 Caen Cedex 5

02 31 56 58 74

https://ufr-seggat.unicaen.fr/